

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IV, No 11.

Montréal, Novembre 1898.

50 cts par an.

LA CLOCHE DES MORTS

Par ses sons gais, la cloche sainte,
Hier, fêtaient nos divins patrons.
Aujourd'hui voilà qu'elle tinte !
Prions pour les morts, et pleurons.
Ils ont tous l'oreille attentive
Pour ouïr nos lointains saluts
*Sonnez, sonnez, cloche plaintive,
Sonnez pour ceux qui ne sont plus !...*

Dans l'arbre de leurs sépultures,
Agité la nuit par les vents,
On entend de vagues murmures
Qui semblent des gémissements.
Ah ! ce sont de leur voix craintive
Les soupirs, les cris confondus.
*Sonnez, sonnez, cloche plaintive,
Sonnez pour ceux qui ne sont plus !...*

Lorsqu'à l'église du village
Nous allons présenter nos vœux,
Comme des pauvres, au passage,
Ils demandent un mot pour eux ;
Ils tendent une main furtive,
Qui n'obtient scœuvret qu'un refus.
*Sonnez, sonnez, cloche plaintive,
Sonnez pour ceux qui ne sont plus !...*

Voyez le brouillard pend aux branches ;
Il gèle ; les vents sont glacés.
Entre un flaccueil et quatre planches
Grelottent nos chers trépassés.
Que notre prière plus vive
Réchauffe un peu leurs membres nus.
*Sonnez, sonnez, cloche plaintive,
Sonnez pour ceux qui ne sont plus !...*

Prions pour nos morts ; le prière
Est leur salut, leur seul espoir,
Un rayon dans leur froide bière,
La clarté dans leur tombeau noir,
Pour que bientôt leur âme arrive
Au brillant séjour des élus.
*Sonnez, sonnez, cloche plaintive,
Sonnez pour ceux qui ne sont plus !...*

(Semaine du Puy)

Il sied même au progrès de respecter ce qu'il remplace.—D. NISARD.

La Langue Française en Amérique

Une sorte de réveil se fait en Amérique pour le développement de l'étude de la langue française. Cela est d'un intérêt si considérable pour les membres de l'Alliance Nationale que nous ne pouvons nous empêcher de le signaler.

Le cercle français de l'Université d'Harvard, fondé il y a douze ans, prend chaque jour une importance de plus en plus grande et étend sa sphère d'action. Cette année il a choisi le célèbre romancier M. Edouard Rod, pour faire une série de conférence devant ses membres. En outre il prépare activement les représentations de diverses pièces de Molière qui devront être jouées cet hiver.

Au Canada, l'Université Laval, de Montréal, vient de confier à M. de Labriolle, agrégé des lettres de la Faculté de Paris, la charge de donner des cours supérieurs de littérature française publics et privés.

Ce nouveau mouvement sera accueilli avec faveur par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du français en Amérique et nous avons l'espérance qu'ils produiront le plus grand bien dans nos classes instruites.

Et pour terminer, quoique cela ne se rapporte qu'indirectement à ce qui précède, reproduisons cette note, si éloquente malgré son laconisme :

Le *News & Herald*, de Cleveland, Ohio, vient de publier un article sur la vitalité française au Canada. Les développements et les progrès de notre élément lui paraissent extraordinaires.

Voilà qui s'annonce bien et qui va faire taire les pessimistes qui prédisaient notre disparition à brève échéance.

La charité qui se traduit simplement par l'aumône est, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une sorte de régime protecteur de la misère.—WOLOWSKI.

Ne vous laissez pas Suspendre

Tous les sociétaires en viendront-ils à éviter la suspension en payant régulièrement leurs contributions ? Nous ne pouvons comprendre qu'une personne, de qui d'autres dépendent pour vivre, puisse négliger son devoir de leur assurer quelques biens, au cas où elle disparaîtrait de la scène de ce monde !

Nous comprenons encore plus difficilement comment une personne qui a assuré sa vie et qui se sait l'unique soutien des êtres qu'elle doit le plus chérir sur cette terre, puisse se laisser suspendre et abandonner son sociétariat, faute de payer sa contribution mensuelle ? Cependant cela arrive tous les jours !

Un pitoyable exemple de cette malheureuse inconséquence, est raconté par un de nos confrères dans les termes suivants :

Un jeune homme, le seul support de sa mère veuve et âgée, devint membre de cette société, il y a quelques mois. Dans son certificat de dotation il l'avait indiquée comme bénéficiaire, au cas de précédés. Un jour, il se laissa suspendre pour cause de non paiement et précisément après cela il fut victime d'un accident où il trouva la mort. Sa mère qui ignorait sa suspension produisit une réclamation, mais les officiers du groupe dont il avait fait partie, furent obligés de la refuser, après avoir constaté la triste vérité. La pauvre femme pour qui la somme de \$1000 eut été une sorte de compensation de la perte de son fils, fut cruellement déçue dans son attente. Elle avait élevé cet enfant de "peine et de misère" et au retour de la vie elle comptait sur lui pour subsister, mais voilà que la mort le lui enlevait et la replongeait dans l'indigence. . .

Vous le savez tous, nous travaillons pour recruter des membres, et nous voulons les conserver. Cela ne nous fait rien perdre quand un membre cesse d'appartenir à notre association, mais le malheur que cela peut occasionner à des êtres chéris peut être irréparable.

Soyons les premiers à surveiller nos intérêts, la mort nous guette au passage, et une négligence de quelques jours peut être irrémédiablement fatal.

Enfin, les Secrétaires-financiers ne doivent pas oublier qu'ils sont obligés de donner avis aux membres en défaut (art. 150). Ils doivent s'acquitter de cette tâche ponctuellement, car ils font un acte charitable en même temps que leur devoir.

Pages d'aujourd'hui

Nous sommes heureux de donner ci-dessous les *Promenades d'automne* qui sont une des plus jolies pages écrites par le maître disparu :

PROMENADES D'AUTOMNE

Connaissez-vous l'automne ? l'automne en pleins champs, avec ses bourrasques, ses longs soupirs, ses feuilles jaunies qui tourbillonnent au loin, ses sentiers détrempés, ses beaux couchers de soleil, pâles comme le sourire d'un malade, ses flaques d'eau dans les chemins. . . Connaissez-vous tout cela ?

Si vous avez vu toutes ces choses, vous n'y êtes certes pas resté indifférent. On les déteste ou on les aime follement. Je suis au nombre de ceux qui les aiment et je donnerais deux étés pour un automne. J'adore les grandes flambées ; j'aime à me réfugier dans le fond de la cheminée, ayant mon chien entre mes guêtres humides. J'aime à regarder les hautes flammes qui léchent la vieille ferraille aux dents pointues (1) et illuminent les noires profondeurs. On entend le vent siffler dans la grange, la grande porte craquer, le chien tirer sur sa chaîne en hurlant, et malgré le bruit de la forêt, qui, tout près de là, rugit en courbant le dos, on distingue les croisements lugubres d'une bande de corbeaux qui luttent contre la tempête. La pluie bat les petites vitres ; on songe à ceux qui sont dehors, en allongeant ses jambes vers le feu. . .

Oui, oui, j'aime beaucoup l'automne, et mon gros chéri l'aimait aussi comme moi, non pas seulement à cause du plaisir qu'on éprouve à se retrouver ensemble autour d'un grand feu, mais aussi à cause des bourrasques elles-mêmes, du vent et des feuilles mortes. Il y a un charme à affronter tout cela.

Que de fois avons-nous été nous promener tous deux dans les champs, en dépit du froid et des gros nuages ! Nous étions bien couverts, chaussés de nos grosses bottes ; je lui prenais la main et nous partions à l'aventure. Il avait cinq ans alors et trottait comme un homme. Nous remontions la petite route jonchée de feuilles humides et noires ; les grands peupliers dépouillés, grisâtres, laissaient entrevoir l'horizon et l'on apercevait au loin, sous un ciel violet, lamé de bandes jaunâtres et froides, les toits de chaume affaissés et les cheminées rouges d'où s'échap-

(1) La crémaillère du foyer.

paient de petits nuages bleuâtres, que le vent chassait comme un furieux. Bébé sautait de joie, retenant de sa main son chapeau qui voulait s'envoler, et puis me regardait de ses petits yeux brillants sous les larmes. Ses joues étaient rouges de froid, et tout au bout de son nez pendait une petite perle transparente et prête à tomber. Mais il était joyeux et nous longions les prés humides sur lesquels s'étalait la rivière débordée. Plus de roseaux, plus de nénuphars, plus de fleurettes sur les bords !

Quelques vaches entrant dans l'herbe humide jusqu'à mi-jambe et paissant lentement. Dans le fond d'un fossé, à côté d'un gros tronc de saule, deux petites filles blotties l'une contre l'autre, sous un grand manteau qui les entortillait. Elles gardaient leurs vaches, les pieds à moitiés nus dans des sabots fendus, et leurs deux petits visages transis apparaissaient sous le grand capuchon.

De temps en temps de larges flaques d'eau, où se reflétait le ciel blafard, barraient le chemin, et nous restions un instant au bord de ces petits lacs frissonnants sous la bise, à voir flotter les feuilles gondolées. C'étaient les dernières. On les voyait se détacher du sommet des grands arbres, tourner dans l'air et se précipiter dans la flaque. Je prenais mon petit homme dans les bras, et tant bien que mal, nous passions outre. Au bord des champs blancs et vides, on voyait une charue chavirée ou une herse laissée là par hasard. Les ceps de vigne dépouillés rampaient à terre, et les échalas raboteux et humides étaient réunis en gros tas.

GUSTAVE DROZ.

Application d'un Vieux Proverbe

C'est une chose incroyable que la manière dont nombre de gens traitent leurs affaires. Méfiants à l'excès vis-à-vis d'hommes honnêtes, ils se laissent prendre par le premier parleur, ou ils oublient les règles de la plus simple prudence.

Ainsi, combien de gens qui ont laborieusement gagné leurs économies, et qui ensuite les confient avec la légèreté la plus surprenante à un homme, sans avoir sérieux, qu'ils connaissent à peine, mais qui leur *promettra dix du cent* ! La liste des domestiques, des petits cultivateurs, des honnêtes ouvriers qui agissent ainsi est incalculable, et malheureusement, sans cesse, ils se trouvent pris, et soit par le malheur, soit par la

maladresse, soit quelquefois par l'improbité de leurs débiteurs, ils sont privés un beau matin de leurs économies.

Mais avez-vous une reconnaissance au moins ? leur demande-t-on. — Oh ! non, disent-ils avec sang-froid. Nous avions confiance en un tel ; mais c'est un misérable, il nous a trompés."

" Il est un misérable," c'est bien vite dit ; peut-être n'est-il qu'un homme malheureux ; mais vous, n'avez-vous pas été un homme imprudent ? Quand il s'agit de placer tout son avoir ou une somme notable entre les mains de quelqu'un, on demande des garanties à ce quelqu'un, on s'informe au moins de ses affaires, on le suit de temps en temps, on exige une reconnaissance et on couche cela par écrit. Car si votre débiteur vient à mourir, à faire de mauvaises affaires, et que tout soit sur parole, adieu peut-être le petit patrimoine, fruit de tant de sueurs.

Règle générale donc, les affaires sont les affaires et il faut les traiter comme telles, c'est-à-dire sérieusement. Ne soyez pas dur, ne soyez pas rapace, ne soyez pas injustement méfiant, Dieu vous en garde ; mais soyez prudent, c'est-à-dire, quand vous prêtez une somme notable pour vous, sachez à qui vous le faites, et prenez les précautions que l'expérience indique.

C'est le moyen de ne pas perdre ce qui vous est si utile, et en outre de ne pas vous brouiller avec ceux à qui vous avez prêté. Car, des affaires mal faites naissent les discussions, les querelles, les brouilles complètes. Chacun prétend avoir raison, et chacun a tort par quelque côté. Au lieu que lorsque tout est en règle, on n'a plus de reproches à se faire, on évite les mépris, les malentendus, et par là on vérifie le proverbe : *Les bons comptes font les bons amis.*

LE SECRET DU BONHEUR

Mon fils, écoute, je te prie,
Ce qui fait une heureuse vie :
Point de souci, point de procès,
Un feu qu'on n'éteigne jamais,
Assez de biens acquis sans peine,
Un air aisé, point de chimère,
Des amis égaux, le corps sain,
Être prudent sans être fin,
Peu de devoirs, point de querelles,
Peu de viandes, mais naturelles,
Une femme de bonne humeur,
Mais au fond pleine de pudeur,
Être complaisant et facile,
Un sommeil pas long, mais tranquille,
Être satisfait de son sort,
Quel qu'il soit, ne s'en jamais plaindre,
Et regarder venir la mort
Sans la désirer ou la craindre.

Comment il faut Dormir

De tous les meubles qui garnissent nos demeures, le plus important, c'est le lit, où nous passons au moins le tiers de notre existence ; il ne faut pas s'étonner si ce meuble respectable et respecté préoccupe chacun.

—Quelle est l'influence de la position du lit sur la santé ?

Celui qui dispose de plusieurs pièces d'une maison devrait consacrer la meilleure, la plus claire, la plus vaste, la plus saine, à la chambre à coucher, au lieu d'en faire son salon d'apparat ; celui qui a la jouissance d'un petit appartement doit se méfier des alcôves et surtout des alcôves fermées, qui sont des nids à scrofule ; celui qui ne possède qu'une chambre unique pour tout logement doit avoir un lit de milieu et non une couchette placée contre un mur, encore moins le meuble hybride nommé canapé-lit, ou lit-cage. Dans tous les cas, que l'habitation soit somptueuse, confortable ou modeste, elle sera hygiéniquement misérable en définitive, si la place occupée par le lit n'est qu'un réduit ténébreux où le soleil ne pénètre jamais, un marais d'air vicié où l'oxygène ne circule pas librement.

Aux riches qui habitent des palais dorés, comme aux pauvres qui logent en des taudis dont le lait de chaux est le seul luxe mural, il faut une couchette largement accessible à l'atmosphère respirable. Dans l'infime pliant nu, dressé au milieu d'un grenier ouvert à tous les vents, parfois les loqueteux s'enrhumment ; sous les épais rideaux, qui concentrent les produits odorants et méphitiques de l'expiration pulmonaire et de l'exhalation cutanée, plus souvent les richards étouffés s'asphyxient ou s'étiolent.

Un médecin de Magdebourg, qui mourut à l'âge de cent neuf ans, attribuait cette longévité remarquable à sa constante habitude de dormir la tête au nord et les pieds au sud. Il considérait cette position comme "plus favorable à la direction des courants magnétiques, qui sont attirés comme par un aimant vers le pôle nord et augmentent l'énergie du principe vital".

Malgré sa bizarrerie, le système du docteur de Magdebourg a eu des partisans, qui l'ont célébré en des lettres pompeuses, dont voici deux échantillons :

"Pendant de longues années, dit l'un, j'ai souffert d'irritation nerveuse et j'ai manqué de sommeil. J'ai cherché si cela tenait à l'exposition de la chambre et j'en ai changé

souvent ; j'ai ainsi acquis la conviction que le repos dépendait de la position du lit. Pendant plus de vingt-cinq ans j'ai gardé le mien la tête au nord, quelque peu inclinée vers le nord-est, cherchant avec soin ce point mathématique. Mes amis, qui connaissaient mon habitude, me faisaient toujours placer mon lit chez eux dans cette position régulière. Ils riaient de ma lubie ; un bon ronflement était ma réponse à leur incrédulité."

Un autre partisan de l'orientation cubulaire écrit : "Des nombreuses observations que j'ai faites, il ressort clairement pour moi que le sommeil est plus sain et plus réparateur quand la tête est placée au nord. Cela est tellement vrai que, lorsque je veux me réveiller à une heure plus matinale que d'habitude, il me suffit de changer ma position ordinaire dans le lit : mon sommeil est plus agité et de plus courte durée."

Une Montre Extraordinaire

Un prince indien vient de faire fabriquer une montre extraordinaire.

Près du cadran est placé un gong en miniature, sous lequel sont disposés les crânes et les os de douze squelettes en ivoire.

A une heure, un squelette complet se forme automatiquement et se dresse. Son bras saisit une baguette et frappe un coup sur le gong pour indiquer l'heure. Après quoi, le squelette se disjoint tout seul et tombe en pièces.

A deux heures, deux squelettes font la même opération : après les deux coups ils tombent en pièces sous le gong.

A midi et à minuit, les douze squelettes se lèvent à la fois, frappent l'un après l'autre douze coups et retombent dans le néant.

Se non e vero... la fantaisie, en tous cas, est assez macabre.

LES ROSES ET LES AMES

Il faut des roses qui couronnent,
Il faut des parfums pour le ciel ;

Il faut des âmes qui rayonnent
Près du trône de l'Eternel :

Dieu, qui sème dans cette vie
Les âmes ainsi que les fleurs,
Choisit la rose épanouie

Et l'âme aux suaves blancheurs.

— Et, le soir, lorsque tout repose,

Un ange vient silencieux :

— Au jour, on cherche en vain la rose,

Et l'âme plane dans les cieux !

NAPOLÉON LEGENDRE.

L'Alliance Nationale

PUBLIE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, NOVEMBRE 1898

Ça et là

Ça va bien !

Encore un mois et demi et le concours sera terminé.

Le mois de novembre de l'année dernière était bon, celui-ci devrait être meilleur.

Chaque sociétaire devrait avoir l'insigne de sa société. Pour cela il n'a qu'à présenter un nouveau membre.

Que chaque sociétaire étudie bien la liste des prix donnés dans ce concours. Tous peuvent gagner et gagneront s'ils le veulent.

Tout le monde peut critiquer, mais il faut de l'intelligence, des efforts et du cœur pour aider. Allons, soyez des nôtres et rangez-vous avec ceux qui aident.

Un membre éminent de l'Association prétend que nous aurons 10,000 sociétaires en 1900. Cela exigerait beaucoup de travail, mais ce n'est pas impossible.

La réserve au mois de septembre était de \$120,878.16. Surveillez bien son augmentation. Vous avez votre part dans ce montant et chaque nouveau membre contribue à l'augmenter.

Les cercles sont priés de prendre note que si le rapport annuel n'est pas transmis au Conseil Général dans le délai fixé par les statuts, ainsi qu'il est dit dans un avis ci-contre, ils deviennent passibles des pénalités édictées par l'article 321 des statuts.

Les Secrétaires-financiers et les Trésoriers de cercle voudront bien se rappeler qu'ils doivent préparer leur rapport annuel pour l'exercice finissant le 30 novembre prochain et que copie de ce rapport doit être expédiée au Conseil Général dans les premiers jours de décembre. (art 228, 229, 230.)

Il nous fait plaisir de faire savoir à nos lecteurs que notre Président Général M. H. Laporte a été nommé président du Congrès des Sociétés de Secours Mutuels Canadiennes-françaises, à la dernière session de ce Congrès dont nous publierons le rapport dans notre prochain numéro.

Nous remettons sous les yeux de nos lecteurs la liste des prix qui peuvent être gagnés par tous ceux, qui feront admettre les nombres d'adhérents suivants :

25 membres ou plus \$50.00 ; 20 membres à 24 inclusivement \$35.00 ; 15 membres à 19 inclusivement \$25.00 ; 10 membres à 14 inclusivement \$15.00 ; 5 membres à 9 inclusivement \$6.00 et une photographie du groupe des M. C. G. ou l'insigne commémoratif du \$100,000 de réserve ; 3 membres à 4 inclusivement une photographie du groupe des M. C. G. et un insigne commémoratif (\$100,000) ; 1 membre : un insigne commémoratif (\$100,000) ou une photographie des M. C. G.

Honoraire de Révision d'Examen

Le Conseil Général, à sa dernière session, en vertu d'un amendement à l'article 213, a décidé que les cercles devaient lui remettre la somme de 50c pour tout certificat d'examen révisé par le Médecin en chef pour admission, réintégration et augmentation de dotation.

Dans le but d'empêcher tout retard dans l'admission des membres et la transmission au C. G. par le S. A. de la carte d'admission, le B. E. à son assemblée du 21 septembre, a pris la décision suivante : " Il sera accordé au cercle une prime de 50c sous forme de remise d'honoraire de révision d'examen médical prescrit par l'article 213, lorsqu'un membre aura été admis définitivement dans le délai d'un mois de la date de la révision de son examen médical et que sa carte d'admission a été transmise au C. G. dans les cinq jours suivants l'admission."

Les Morts Violentes dans la Maison d'Autriche

L'assassinat de l'impératrice Elizabeth, nous rappelle qu'une sorte de fatalité semble peser sur la famille d'Autriche, dont plusieurs membres sont morts de tragique façon.

En 1867, l'archiduchesse Mathilde, fille de l'archiduc Albert périt par le feu.

La jeune princesse aimait assez à fumer, et, malgré la défense qui lui en avait été faite par son père, elle cédaït parfois à la tentation en cachette. Un jour qu'elle venait d'allumer une cigarette, son père entra dans sa chambre. Vite elle cacha l'objet défendu dans sa poche et causa assez longtemps avec l'archiduc Albert.

Celui-ci venait à peine de sortir que la jeune fille ressentit soudain une vive douleur et en même temps s'apercevait que sa robe était en flammes. elle appela au secours ; on accourut, mais il était trop tard.

Le feu, communiqué à la poche par la cigarette, avait couvé doucement, puis brusquement la robe toute entière s'était mise à flamber.

L'archiduchesse Mathilde fut si cruellement brûlée qu'elle rendit le dernier soupir peu après.

La fin de l'empereur Maximilien, fusillé au Mexique, et celle de l'archiduc Rodolphe, qui mourut d'une manière si mystérieuse, sont encore dans toutes les mémoires.

Après eux disparut l'archiduc Jean Salvator, connu sous le nom de Jean Orth, qui probablement périt dans un naufrage. Puis ce fut l'archiduc Guillaume, qui se tua en tombant de cheval, ensuite l'archiduc Ladislas, qui succomba aux suites d'un accident de chasse, et enfin la duchesse d'Alençon sœur de l'impératrice Elizabeth qui a été brûlée vive en 1897, dans la catastrophe du Bazar de la Charité, à Paris.

Le Mode de Fonctionnement de l'Alliance Nationale

Parlant de notre jeune société de secours mutuels : "L'Alliance Nationale" dont les progrès s'affirment de plus en plus, un membre distingué de cette association nous disait : Les avantages qui résultent de la subdivision, d'une société, en groupe, succursale ou cercle conservant leur autonomie tout en restant soumis à un pouvoir exécutif élu par des délégués, représentant un certain nom-

bre de sociétaires, nous expliquent en partie, les succès nombreux de l'Alliance Nationale depuis son fondation.

C'est grâce à ce système dont aucune association purement française n'avait encore tenté l'essai que l'Alliance Nationale a pu s'implanter définitivement dans les endroits où elle a pénétré et déposer la semence des nouveaux principes qui régissent la mutualité contemporaine.

Sous un autre point de vue cette subdivision répond au besoin qu'éprouve chaque petit centre d'avoir sa société locale où se concentrent les énergies qui, à un moment donné, sauront faire réussir tel projet qu'on aurait été forcé d'abandonner sans cette organisation permanente et toujours prête à l'œuvre.

L'émulation est encore une conséquence de cette subdivision et comme chaque cercle, en augmentant le nombre de ses adhérents, en travaillant à se faire connaître, tend au but commun, c'est-à-dire au développement de la société, en général, il n'est pas étonnant que ces forces produisent un admirable travail d'ensemble.

D'un autre côté, la jeunesse d'aujourd'hui, recherchent les sociétés qui lui promettent : équité et sécurité. Or, elle croit avoir trouvé l'équité lorsqu'elle paye suivant son âge la valeur de son risque au moment où elle s'assure ; elle suppose avoir rencontré la sécurité lorsque les versements réguliers de sa contribution permettent l'accumulation d'une réserve suffisante pour pallier les pertes probables de la société dont elle fait partie lorsque celle-ci aura atteint son âge critique.

Il est maintenant admis que la mutualité est une science. Cette science, encore au berceau pour ainsi dire, ne saurait demeurer stationnaire. Comme tous les autres elle doit nécessairement grandir, s'affermir et se développer par l'âge et l'expérience. Ceci rentre dans l'ordre de chose ordinaire.

L'on ne peut raisonnablement prévoir ce que la mutualité sera dans un avenir éloigné, mais pour le moment, ceux qui se livrent à l'étude impartiale de ces questions paraissent admettre, pour la plupart, que les taux fixes et la réserve sont des progrès enseignés par l'expérience.—*La Presse*, 6 août 1898.

Bénédictio du Drapeau d'Honneur

DU CERCLE JACQUES-CARTIER ET
BANQUET

Dimanche, le 2 octobre prochain, la ville de Lachine était en liesse. Le valeureux cercle Jacques-Cartier

de l'Alliance célébrait en ce jour par une double démonstration religieuse et civile la grande victoire qu'il avait remportée durant le concours qui s'est terminé en juin 1898, dans la lutte pour le drapeau d'honneur du district de Montréal.

Le spectacle était imposant lorsque le matin du jour en question, les membres du cercle, les invités et une foule de citoyens marquants de l'endroit se rendirent à l'église pour assister, avant l'office divin, à la bénédiction du drapeau que le Conseil Général de l'Association avait remis aux vainqueurs.

La messe commença à la suite de cette cérémonie touchante; M. l'abbé Piché, curé de Lachine, officiait. Il prononça aussi le sermon de circonstance au cours duquel il fit un éloge précieux de notre belle société et des associations sœurs.

Immédiatement après la messe, les membres du cercle et les invités se formèrent en procession et défilerent musique et drapeau en tête par les principales rues de la jolie petite ville.

Il nous fait plaisir de pouvoir mentionner parmi les invités nombreux qui s'étaient rendus à l'appel du cercle, les noms de M. Monk, député de Jacques-Cartier aux Communes; M. Descarries, avocat, maire de Lachine; M. L. J. D. Papineau, Secrétaire-Général; MM. les présidents des sociétés-sœurs de l'endroit: St-Joseph, C. M. B. A., C. O. F., Artisans; M. Schetagne, N. P., M. Deslauriers, ex-maire; M. Deloge, président du cercle Richelieu; M. Décaray, président du cercle Dorval, etc.

La procession se rendit à l'hôtel Dominion où eu lieu le banquet qui terminait la fête.

Après avoir fait honneur au menu les convives burent avec entrain aux sântés suivantes: *Le Pape, La Reine, Le Canada*, réponse par M. Monk, M. P.; *La Ville de Lachine*, réponse par M. le maire Descarries; *l'Alliance Nationale*, réponse par M. L. J. D. Papineau; les *Sociétés-Sœurs*, réponse par les divers présidents de ces sociétés; *Nos invités, La presse et Les dames*.

Bref, le succès de cette dernière partie de la démonstration, a été complet et le comité d'organisation qui était formé de MM. Paré, Bournet, Leclerc, Fournier, Charette, Claude et Bouchard méritent certainement les éloges de leurs confrères. Il n'y a qu'une voix pour dire que cette démonstration de notre cercle a éclipsé tout ce qui s'est encore fait dans ce genre par une société locale. Cela ne saurait que promouvoir les intérêts de la société dans la ville fondée par le célèbre Cavalier de la Salle.

Grande Fête

CÉRÉMONIE RELIGIEUSE ET SOIRÉE DE FAMILLE,
REMISE D'UN DRAPEAU D'HONNEUR AU
CERCLE ST-HENRI, NO 12

Dimanche, le 30 octobre dernier, le cercle Saint-Henri a célébré d'une manière digne le succès qu'il a remporté lors du dernier concours qui s'est terminé au mois de juin dernier, entre les différents cercles de l'Alliance Nationale.

Le drapeau-trophée a été béni solennellement à la grand-messe, célébrée par M. le curé Descarries, assisté des abbés Chs Descarries et A. Benoit, comme diacre et sous-diacre.

L'église avait été somptueusement décorée et la foule des fidèles encombrait la nef et les jubés de ce temple magnifique.

Le chœur de chant, sous la direction de M. Albert Payette, a rendu avec beaucoup d'expression la messe de Pâques; les solistes étant MM. Payette, P. Brière et Z. Moirin. L'orgue était tenu par M. Victor Vermette. Tous sont des membres du cercle St-Henri. Quelques amis du chœur de Notre-Dame ont prêté leur concours à leurs amis du chœur du cercle Saint-Henri.

Au bas-chœur, des sièges avaient été réservés pour les officiers du cercle et les invités.

La quête a été faite par MM. E. J. Hébert, membre du Bureau Exécutif, J. A. Leblanc et W. Rochon. Son Honneur le maire Guay occupait un fauteuil dans le bas-chœur.

C'est M. l'abbé Labelle, ancien vicaire à St-Henri et actuellement curé d'Aylmer, qui a prononcé le sermon de circonstance. L'éloquent prédicateur avait pris pour texte de son allocution: "Esto Vir," "Sois homme," idée qu'il a développée avec logique et éloquence.

Le prédicateur profite de l'occasion qui lui est offerte de remercier les paroissiens de St-Henri de la sympathie qu'ils lui ont toujours témoignée et dans une grande envolée d'idées et de sentiments, il fait une allusion délicate à l'œuvre accomplie par l'Alliance Nationale et souhaite à cette florissante organisation de croître et de se multiplier.

Le soir eut lieu une belle démonstration à la salle du collège, qui avait été décorée avec beaucoup de goût par M. A. Beaudoin.

Un auditoire d'élite s'y était rendu. Remarqués: MM. les abbés Descarries et Bézar; MM. H. Laporte, président général de l'Alliance Nationale, Son Honneur le maire Guay, L. J. D. Papineau, S. G.; E. J. Hébert et Chs. Duquette, M. B. E.; M. Ad. Bazin, Coderre, avocats; E. P. Fabien, prés. U. St-Joseph, M. Montbriand, J. A. Naud, R. Tourangeau, J. S. Teasdale, J. V. Desaulniers.

Les membres du cercle étaient tous présents et les invités ont été reçus dans la salle au chant de "O Canada, terre de nos aïeux", l'hymne officiel de la société, exécuté et rendu à perfection par le chœur de chant du cercle.

M. A. Delorme, président, prononça d'abord le discours suivant:

Monsieur le Président Général, Messieurs les invités et Messieurs les membres de l'Alliance Nationale.

Permettez-moi de souhaiter la plus cordiale des bienvenues à notre digne Président Général, Monsieur H. Laporte, ainsi qu'à tous nos distingués visiteurs qui ont bien voulu honorer de leur présence cette fête de famille.

Je ne saurais laisser passer cette occasion sans dire quelques paroles au sujet de la démonstration d'aujourd'hui.

Je m'inspirerai donc des sentiments généreux qui animent tous vos cœurs pour exprimer ce que le mien ressent, sentiments que je ne saurais exprimer sans votre précieux et bienveillant concours.

Et d'abord, Messieurs, salut au drapeau, objet de cette réunion. Oui, je le répète, salut au drapeau, car le drapeau est l'emblème, l'âme, le cœur de toute société civile et militaire, tout comme la croix est le point de ralliement de tous les soldats du Christ.

Toutefois, Messieurs, quoique gagné noblement, sur le champ de bataille, et quoique composé d'une parcelle de tous vos cœurs, il manquait quelque chose à ce drapeau, c'était la bénédiction du prêtre qui en a fait pour nous une sainte relique.

Maintenant, Messieurs, permettez-moi de vous don-

ner un court historique de notre beau cercle St-Henri. Fondé en 1894, notre cercle a progressé lentement, il est vrai, mais avec sûreté comme le prouvent les chiffres suivants :

L'effectif de notre cercle, au début, était de 65. Au concours de juin dernier, il était de 98 membres, nous avons admis pendant le concours 47 membres, nous comptons donc aujourd'hui 145 membres en règle, notre caisse des malades est une des plus prospères, puisque nous pouvons démontrer un montant de \$1,700 à son crédit — avec une caisse générale possédant \$2,000.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les avantages qu'il y a d'être membre de l'Alliance Nationale, je laisse ce soin à une voix plus autorisée que la mienne, celle de notre bien-aimé président général, un des fondateurs de notre belle association.

En terminant, Messieurs, laissez-moi remercier les personnes distinguées qui ont eu la gracieuseté de répondre à notre invitation, car leur présence est un encouragement pour nous et un engagement acite qu'elles sont et seront fières de se ranger sous les plis fraternels du drapeau de notre belle Alliance Nationale.

Et c'est ensuite la présentation du drapeau par M. Laporte. L'enthousiasme est à son comble ; le chœur chante l'hymne au drapeau et l'auditoire applaudit.

M. Laporte se dit heureux de pouvoir présenter ce trophée au cercle St-Henri, qui le portera toujours haut et fier. Il rappelle ensuite combien St-Henri s'est montré généreux pour la société dont il est le président général. Suit une délicate allusion aux progrès accomplis par la ville de St-Henri depuis un certain nombre d'années.

C'est grâce au clergé si l'Alliance Nationale est capable aujourd'hui d'accuser les résultats qu'elle a obtenus : il y a en dépôt \$125,000. On a payé \$60,000 aux familles des membres décédés et \$30,000 environ pour les membres malades.

M. Laporte rappelle les services rendus à l'institution par M. le curé de St-Henri et il raconte les débuts de la société, et il profite de l'occasion pour faire l'éloge de MM. Papineau, Dr Cypriot, Décarv et St-Cyr.

M. Laporte tout en félicitant les membres du cercle St-Henri du succès remporté, leur conseille de ne pas dormir sur leurs lauriers ; au prochain concours, avec du travail et de l'activité, les cercles de la division ouest pourront rivaliser encore avec ceux de la division est dont l'insuccès a stimulé les efforts. Il ne s'agit pas ici de lutte entre cercles d'une même association : il s'agit d'une émulation légitime et qui ne peut que profiter à tous.

M. Laporte termine en démontrant les avantages de la mutualité telle qu'on l'entend à l'Alliance Nationale.

M. le maire Guay est ensuite appelé à prendre la parole. Il explique que le but de l'Alliance Nationale est de promouvoir l'union des Canadiens-Français dans une société purement nationale, canadienne-française. Il demande ensuite à tous les membres, au pasteur de la ville de St-Henri, à tous les pères de familles, de travailler à la création d'un club où les jeunes gens pourront s'amuser honnêtement.

L'idée est acceptée par M. le curé Descarries, qui rappelle que déjà telle institution a existé et a bénéficié à tous ceux qui en faisaient partie. M. le curé est prêt à seconder tout mouvement indiqué dans le sens suggéré par M. le maire. Il espère être aidé par le cercle St-Henri de l'Alliance Nationale.

Parlant de cette société, M. l'abbé Descarries fait remarquer qu'il a eu connaissance de sa formation.

Comme l'Union St-Joseph, elle est exclusivement canadienne-française et l'administration n'est pas confiée à des mains étrangères.

Il félicite les membres du cercle St-Henri de la démonstration religieuse du matin, et il profite de l'occasion pour faire l'éloge de M. Labelle, le prédicateur de la circonstance, et rappeler le dévouement de ce dernier alors qu'il était vicaire à St-Henri.

Les membres du cercle St-Henri sont ensuite présentés au président général, puis MM. Payette et Lippé préparent impromptu, pendant qu'on sert les rafraichissements, le programme suivant :

1. Chanson, J. Nantel ; 2. Déclamation, Frs St-Germain ; 3. Chanson comique, M. Chartier ; 4. Santé de la presse, J. G. de la Durantaye, de la Patrie ; 5. Chanson comique, T. Loisel ; 6. Déclamation, Alf. Naud ; 7. Chanson, Alb. Payette ; 8. Le barreau, santé, Ls. Coderre, avocat ; 9. Chœur du cercle ; 10. Discours, M. Bazin, avocat ; 11. Discours, Chs. Duquette, M. B. E., et E. J. Hébert, M. B. E.

Ce programme a été exécuté avec brio et entrain.

Grand Concert

ET PRÉSENTATION DU DRAPEAU D'HONNEUR AU CERCLE OLIER, NO 127

Le soir du 20 octobre dernier, la jolie salle des séances du Cabinet de Lecture Paroissiale présentait un magnifique coup d'œil. Une foule de spectateurs sympathiques s'y étaient donné rendez-vous pour assister au premier concert annuel du cercle Olier No 127 et à la remise du drapeau d'honneur que ce cercle, l'un des derniers nés de l'Alliance Nationale, avait vaillamment conquis dans le concours qui s'était ouvert peu de mois après sa fondation.

Au nombre des invités nous avons remarqué M. Laporte, Président-Gén., M. L. J. D. Papineau, Sec.-Général, M. E. J. Hébert, M. B. E., M. L. A. Lavallée, M. B. E., M. l'abbé Hébert, chapelain du cercle, M. R. Tourangeau, Auditeur Général, M. F. G. Crépeau, ex-M. B. E., du cercle St-Pierre, M. A. Delorme, président du cercle St-Henri, M. J. S. Teasdale, président du cercle Bourget, M. J. O'Donoghue, du cercle Ville-Marie, M. Ricard, du cercle Sacré-Cœur, M. Ad. Paré et M. Leclerc, du cercle Jacques-Cartier, etc.

Disons-le de suite, l'auditoire n'a pas été déçu dans son attente. La soirée a été des plus agréables. Nos lecteurs nous croiront sans peine lorsqu'ils auront lu le superbe programme (superbe aussi au point de vue typographique et contenant une très précise notice historique sur l'Association et des notes sur le cercle Olier) qui a été suivi ce soir-là.

OUVERTURE

1. Duo de Piano, Zampa, F. Hérold.—Mme R. Vincent et Delle B. Fournier.
2. Présentation des Dignitaires par J. L. Chalfoux, Président.
3. Chant, O promesse d'une joie divine (extrait du Roi Lahore), Massenet.—M. G. Comte.
4. Quatuor, Le Billet de Logement, Offenbach.—J. Perrault, A. Baril, A. Bourst, J. W. Trudeau.
5. Cavatine de Valentin, Faust, Gounod.—M. Raoul Dionne.
6. Solo de Violon, Berceuse, Simon.—Mademoiselle Camille Hone.
7. Chansonnette.—M. Alp. Fournier.

8. Chant, Les Oiseaux, Massenet.—Mademoiselle Aline Payette.

9. Chœur, Spartiates. Deneuvre. — "L'Orphéon Fraternel."

INTERMISSION

Présentation d'un Drapeau, hommage du Conseil Général au cercle Olier No 127, escorté de la Garde Ville-Marie Indépendante, Joseph Comte, Commandant.

2ÈME PARTIE

10. Piano, Novellette, Schuman.—Mademoiselle Emélie Normandin.

11. Solo de Violon, La Champêtre, Wieniewski.—Mademoiselle Camille Hone.

12. Duo, le Crucifix, Faure.—Frs Bergeron et Alf. Baril.

13. Duo, Des Hironnelles, Mignon, A. Thomas.—Mlle Aline Payette et M. R. Dionne.

14. Opérette, Les Deux Pierrots, A. de Ville Bichot.—MM. J. F. Lacasse et R. Vincent.

15. Chœur, le Chant des amis, A. Thomas.—"L'Orphéon Fraternel."

Durant l'intermission, la Garde "Ville-Marie Indépendante" se plaça sur le théâtre et au moment de la remise du drapeau par le Président Général, les clairons sonnèrent, les tambours battirent et les gardes présentèrent les armes, puis un chœur chanta l'hymne officiel de l'Alliance: "O Canada, terre de nos aïeux."

Le spectacle était franchement superbe et étonnant.

Ajoutons en passant que la Garde Ville-Marie qui n'a été fondée que le 2 août dernier par son commandant M. J. Comte, est déjà composée de 65 membres, dont 13 clairons et 11 tambours.

Après la présentation du drapeau, M. J. L. Chalifoux, avocat, le président du cercle, adressa la parole et il fut suivi du Président Général, qui félicita vivement le cercle Olier de ses succès et de sa manière de faire les choses. Il mentionna particulièrement les noms de MM. A. Comte, Frappier et Chalifoux parmi les membres qui se sont dévoués d'une manière particulière et il termina en demandant aux dames de travailler au succès de l'Association.

M. le chapelain Hébert ajouta ensuite quelques mots de félicitations et annonça que la bénédiction du drapeau aurait lieu dimanche le 13 novembre, à 8 heures du matin, dans la chapelle du Sacré-Cœur de Notre-Dame.

Tous les amateurs qui ont pris part à cette soirée musicale se sont artistiquement acquittés de leur tâche. Le chœur: "L'Orphéon Fraternel," sous la direction de M. Denis, a été très remarqué.

Le souvenir de ce joli concert s'oublira difficilement et nos vaillants amis du cercle Olier peuvent être fiers de sa pleine réussite.

Accusés de Réception

Ille Perrot, 8 Oct. 1898.

Aux membres du Conseil Exécutif
de l'Alliance Nationale.

Messieurs,

Mes remerciements pour toutes les marques de sympathie que votre œuvre de bienfaisance m'a prodiguées. Je constate avoir reçu la somme de \$500 à laquelle le certificat de dotation de mon mari me don-

nait droit; et à l'avenir, je me rappellerai tous vos bons procédés.

Votre toute obligée,

(Signé) Dame VVE EUSTACHE PÉLADEAU,
née Ernestine Lynch.

St-Hyacinthe, 2 novembre 1898.

M. L. J. D. Papineau, Sec.-Gen.,
Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur,

J'ai bien l'honneur d'accuser réception du montant de \$1,000, touché sur chèque de votre association, en paiement du contrat de dotation No 2325, dont mon défunt mari, M. Joseph Achille Letellier, était porteur et dont j'étais bénéficiaire.

Je remercie les membres du comité de votre Association de la diligence qu'ils ont apportée à régler telle réclamation, lorsque requis de ce faire.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre, etc.,

(Signé) MARIE AZILDA DEMERS.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses Substituts auprès des cercles ci-dessous les confrères dont les noms suivent:

MM. Victor Lapointe, cercle St-André No 14;
Etienne Charretier, cercle Larocque No 25.

MÉDECIN-EXAMINATEUR

Le Bureau Exécutif a confirmé le choix de M. Albert Desgroseillers, comme médecin-examineur auprès du cercle Monte Bello No 55.

Aux Fumeurs ! Aux Buveurs !

L'ALCOOL

- 1^o Ne nourrit pas,
- 2^o Amoindrit l'appétit,
- 3^o Attaque le cerveau,
- 4^o Cause des maladies.

LE TABAC

- 1^o Ne nourrit pas,
- 2^o Amoindrit l'appétit,
- 3^o Attaque le cerveau,
- 4^o Cause des maladies.

Par conséquent, l'USAGE habituel est nuisible. L'EXCÈS, excessivement nuisible.

Il arrive souvent que l'ignorance inspire de la hardiesse et que le savoir est cause de la timidité.—AMELOT DE LA HOUSSAYE.

Rapport du Bureau Médical

Pour les années 1896-1897 et 1897-1898

A Monsieur le Président et à

Messieurs les membres du Conseil Général.

Le Bureau Médical a l'honneur de vous faire rapport de ses opérations depuis sa fondation, et nous osons croire que le but proposé a été atteint.

L'acceptation de bons membres dans une société, étant la condition essentielle du succès, nous avons apporté tout le soin possible dans la révision des examens, soumis à notre considération.

Dans les 26 séances convoquées par le Président, nous avons révisé 216 examens. Sur ce nombre 82 ont été approuvés pour le montant demandé.

20 ont été approuvés avec réduction.

8 ont été approuvés sans caisse des malades.

26 ont été refusés pour histoire de famille.

15 ont été suspendus pour informations.

13 ont été relevés de suspension après informations et approuvés.

3 ont été refusés après informations.

5 sont restés suspendus après informations.

6 sont restés suspendus par défaut d'informations.

2 demandes d'augmentation ont été refusées.

La révision des examens douteux n'a pas été le seul travail fait par le Bureau Médical, mais il a dû s'occuper aussi de diverses questions importantes, dans l'intérêt de la société. La première qui a attiré son attention fut la condition d'admission des hôteliers et de leurs commis servant au comptoir. Nous avons considéré que cette classe de membres exerçait une profession dangereuse, et nous avons suggéré de lui appliquer l'article 9B de notre constitution, suggestion qui a été mise en pratique par le Bureau Exécutif.

Lors de la dernière session du Parlement Provincial, le Bureau des Gouverneurs du Collège de Médecine devait proposer une loi, tendant à renverser l'ordre en conseil des Sociétés de Secours Mutuel, en enlevant à ces sociétés un précieux bénéfice : les soins aux malades par les médecins licenciés. Votre Bureau Médical a pris l'initiative pour combattre cette mesure. Il fit appel à tous les sociétaires, et, de concert avec eux, il réussit à enrayer ce mouvement anti-mutualiste.

Considérant qu'il existait une lacune dans les demandes de réintégration, et l'admission à la caisse des malades, le Bureau Médical, suivant le désir exprimé à la dernière convention, a préparé un blanc spécial à cet effet, connu sous le nom de : Formule 1A, et en a suggéré l'adoption au Bureau Exécutif, qui a accepté la suggestion, et a rempli la lacune.

Certains cas particuliers, touchant l'invalidité, ont été soumis au Bureau Médical. Après avoir étudié les articles qui traitent de cette partie de la constitution, nous en sommes venus à la conclusion que, pour faire disparaître toute ambiguïté, et par là tout trouble possible, il fallait donner une liste complète des maladies chroniques pouvant rendre le membre incapable de faire aucun travail lucratif ; et nous vous soumettons cette liste comme amendement à la constitution. Ce sont : La perte des deux yeux ; l'amputation des deux bras, des deux jambes, ou d'un bras et d'une jambe ; paralysie complète ; folie permanente ; ataxie locomotrice ; hémorragie cérébrale avec paraplégie ou hémiplegie complètes ; mal de Pot ; fracture de la colonne vertébrale ; rhumatisme articulaire ankylosé ; gangrène sénile ; névrose constitutionnelle ; phthisie à la 3^{me} période ; ou autre maladie que le Bureau Médicale pourrait ajouter.

.....

Enfin, le Bureau Médical croit que la classe des hôteliers offre un mauvais risque, et dans l'intérêt de la société, nous conseillons de déclarer les débitants de liqueurs enivrantes, inadmissibles dans notre association.

THEO. CYPHOT, M. D.
J. U. LALONDE, M. D.
A. F. JEANNOTTE, M. D.

Bilan du Conseil Général

AU 30 JUIN 1898

ACTIF

En banques, Jacques-Cartier et Hochelaga.....	\$26,545 08	
En caisse.....	164 36	
Placements : (Vaudreuil, Dorion et Valleyfield).....	12,500 00	
" municipalité scolaire.....	1,500 00	
" municipalité.....	750 00	
" prêts hypothécaires.....	70,150 00	\$111,609 44
Petite caisse.....	20 00	
Intérêts accrus.....	1,644 69	
Dû par les cercles : honoraires d'enregistrement.....	599 23	
" " pour fournitures.....	547 23	
" " annonces dans Revue.....	118 20	
" " divers.....	93 53	
Fournitures selon inventaire.....	253 53	
Diplômes et certificats (inventaire).....	149 46	
Mobilier.....	237 06	
Imprimés, papeterie et effets divers.....	72 40	
Dû pour annonces Revue.....	205 00	
Dû pour organisation.....	110 00	
Dépôts de candidats.....	32 50	4,093 09
		\$115,702 53

PASSIF

Bénéfices <i>re</i> décès Louis Dépocas.....	\$1,000	
" " Gustave Beaupré.....	1,000	
" " Clodomir Langlois.....	1,000	
" " Prosper Dupuis.....	1,000	
" " Charles Langlois.....	1,000	\$5,000 00
Loyer des bureaux.....	45 00	
Loyer de téléphone.....	8 32	
Dû pour gaz.....	1 44	
" " salaires.....	191 66	
" " papeterie, impressions etc.....	24 35	
" " fournitures.....	101 05	
" " honoraires de révision d'examens.....	190 75	
A reporter.....	\$5,562 57	

	Rapport.....	\$5,562 57	
Dû pour revue.....		161 30	
“ aux fondateurs.....		125 00	
“ pour prix concours.....		600 00	
“ “ Caisse d'Épargne, dépôts des cercles.....		898 00	
“ “ frais voyages.....		31 92	
“ “ organisation.....		20 00	
“ “ intérêt (caisse d'Épargne des cercles).....		48 70	\$7,447 49
			<hr/>
			\$108,255 04

RECAPITULATION

Repartie comme suit :

CAISSE DE DOTATION

Excédent des recettes sur les déboursés.....	\$110,480 64	
Parts des intérêts acquits lui afférant.....	1,640 00	
	<hr/>	
Dû aux bénéficiaires.....	\$112,120 64	
	5,000 00	\$107,120 64
Balance à la Caisse Générale.....		<hr/>
		\$1,134 40

L. J. D. PAPINEAU, *Sec.-Gén.*
ALFRED ST-CYR, *Tré.-Gén.*

Vérfié et approuvé,

O. BOURDON,
RAOUL TOURANGEAU, } *Auditeurs.*

A TRAVERS LES CERCLES

CONDOLÉANCES

CERCLE SACRÉ-CŒUR, No 6.

A une assemblée régulière du cercle Sacré-Cœur No 6, il a été unanimement résolu :

1. Sur motion de MM. Joseph Beaudoin, S. Beauchamp et A. C. Dionne, appuyée par MM. A. L. Dupont, Nce Dupont et A. Valiquette, que les membres du cercle Sacré-Cœur prient respectueusement le Révérend M. Adam, leur distingué confrère, d'agréer leurs vives sympathies et leurs plus profondes et sincères condoléances dans la rude épreuve qui vient de fondre sur lui et sur sa famille, par la perte de sa vénérable mère.

2. Sur motion de MM. D. Trudeau, P. R. Perron et Honoré Gariépy, appuyée par MM. A. Lecavalier, A. S. Prud'homme et J. B. Allaire, que copies des présentes résolutions soient transmises à M. le curé F. L. T. Adam et à la *Revue* de l'Alliance Nationale.

A. JOLICŒUR,
Sec.-Arch.

Montréal, 14 octobre 1898.

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

A l'assemblée du cercle St-Charles No 10, tenue le 12 octobre courant, les résolutions suivantes ont été adoptées :

1. Proposé par M. Chs. Duquette, secondé par M. Jules Jardin : Que les membres du cercle St-Charles No 10, ont appris avec regret la mort de M. Chs. Letourneux, membre de ce cercle, et offrent à la

famille du défunt, leurs plus sincères condoléances :
Proposé par M. J. B. Deschamps, appuyé par M. A. Thompson, que copie des présentes soit envoyée à la famille du défunt, ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale, pour publication.

2. Proposé par M. I. J. Sarault, secondé par M. J. B. Deschamps : Que le cercle St-Charles No 10, ayant la douleur d'apprendre la mort de Dame Philomène St-Pierre, épouse de M. Raphaël Marciel, offre incontinent des résolutions de condoléances, à son fils ici présent, M. Joseph Marciel.

Proposé par M. P. Dubuc, secondé par M. Chs. Duquette : Que copie des présentes résolutions soit envoyée à la *Revue* de l'Alliance Nationale, pour publication.

N. BÉLISLE,
Sec.-Arch.

Montréal, 14 octobre 1898.

CERCLE MONTEBELLO, No 55.

A une assemblée régulière du cercle Monté-Bello No 55, tenue le 25 septembre dernier, il a été qui suit :

Proposé par M. H. Chauvin, secondé par M. F. Huneault, que les membre de ce cercle éprouvent un vif sentiment de regret à l'occasion de la mort de M. Caron, père de M. O. Caron, membre de ce cercle et de la mort de l'enfant de M. Horn. Serment, aussi membre de ce cercle, et tiennent à leur exprimer leurs sympathies ;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

F. F. AUBRY,
Sec.-Arch.

Monte bello, 26 septembre 1898.

ETAT FINANCIER

Au 30 Septembre 1898

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 août 1898.....\$117,919.57
Produit des Contributions de
septembre 1898..... 4,958.59

\$122,878.16

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5% 247.93
Par bénéficiaires de feu D. Pa-
quet 500.00
Par bénéficiaires de feu Prosper
Dupuis..... 1,000.00
Par bénéficiaires de feu Eustache
Péladeau..... 250.00
Par frais voyages re Letellier.... 3.65
Par balance au 30 Sept. 1898.... 120,876.58

\$122,878.16

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des
recettes sur les déboursés.....\$120,876.58
Caisse d'Epargne. Dépôts des
cercles..... 923.00

\$121,799.58

Moins Caisse Générale..... 694.49

\$121,105.09

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique (Vaudreuil et Dorion). \$12,500.00
Municipalité Scolaire..... 1,500.00
Prêts hypothécaires..... 88,050.00
Les Banques Jacques-Cartier et
Hochelega..... 19,092.74
En mains..... 62.24

\$121,204.98

Cercles, etc.—Surplus de remises
non couvertes par les rapports
mensuels, etc..... 99.89

\$121,105.09

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er Octobre 1898.

Sec. Gén.

Certifié correct,

O. BOURDON,
RAUL TOURANGEAU, } Auditeurs.

MORTALITÉS

No. 59.—C. H. LANGLOIS, 32 ans, admis dans le cercle Larocque No. 25, le 12 décembre 1893, est décédé le 13 juin 1898. Cause: *Hémorrhagie cérébrale.*

Bénéficiaire: H. H. Langlois, son frère, \$1000.

No. 60.—J. A. LETELLIER, 30 ans, admis dans le cercle St-Hyacinthe No. 67, le 17 décembre 1894, est décédé le 21 juin 1898. Cause: *Suicide dans un moment d'aliénation mentale.*

Bénéficiaire: Azilda Demers, son épouse, \$1000.

No. 61.—EUSTACHE PÉLADEAU, 41 ans, admis dans le cercle Notre-Dame de la Garde, No. 24, le 3 décembre 1893, est décédé le 4 août 1898. Cause: *Abcès du rectum.*

Bénéficiaire: Ernestine Lynch, son épouse, \$500.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., J. L. Crevier, 104 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés., Ernest Lemire, 367 Richmond; V.P., C. U. Ouellette, 196 Queenel; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; T., A. B. Genand, 247 Richmond; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine; C.O., Oct. Taillefer, 2285 Notre-Dame; L. Arth. Beaulieu, 2143 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., H. Alex. Monthebrand, 345 Delisle; Prés., J. A. Ns ud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 46 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G., A. P. Côté; Prés., Alexis Doutre; S.A., Jos. Fortier; S.F., Onc. Lesue, jr; Md.E., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., Ad. Laframboise; Prés., R. B. Décarv; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., Gervais Décarv; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 2e et 4e vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde; Prés., Raoul Tourangeau, 61 Ave du Parc, St-Henri; S.A., E. Z. Mascotte, 3109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; S.F., Armand Tourangeau, 61 av. du Parc, St-Henri; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, et 2e 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—CERCLE SACRÉ-CŒUR, Montréal

Sb.P.G., Pierre Picard, 1046 Ontario; Prés., J. O. Ricard, 999 Ontario; S.A., A. Jolicœur, 1089 Ontario; S.F., A. L. Dupont, 368 Amherst; Md.E., L. J. Barolet, 442 Beaudry. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Am. Chauvet; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., L. N. F. Cypilot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G. J. N. Larivière, 17 Dufferin; Prés. Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A. T. Bénard, 15 Ste-Elizabeth; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardi.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier
Sb.P.G. Rvd J. Mallette; Prés., J. B. Meloche; S.A. Z. St-Pierre; S.F. T. St-Pierre; Md.E. D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Sb.P.G. Ov. Corbeil, 238 Châteauguay; Prés., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; S.A. N. Belisle, 12 Châteauguay; S.F. Cha. Duquette, 210 Centre; Md.E. L. N. Delorme, M. D. 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Kopery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sb. P. G., J. E. Noisoux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A., L. E. Simonneau, 355 St-Jacques; S.F., Régis Bélanger, 481 des Saignes; Md.E., Dr H. Herveux, 2252 Notre-Dame. Réunions, 2ème et 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., J. A. Leblanc, 54 Agnès; Prés., L. A. Delorme, 27 avenue du Parc; S.A., J. E. Ferras, 17 Agnès; S.F., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Arsène Lavallée, 170 Parc Logan; S.A., E. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G. Victor Lapointe; Prés., L. H. Gaurin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcille; Md.E., F. H. Duhaime. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges

Sb.P.G. et S.F., Rvd. J. A. Lippé; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; S.A., J. P. L. Ducharme; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elizabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., J. A. M. Gadoury; S.A., Z. A. Magnan; S.F., J. N. E. Gellinas; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, 3rd mardi du mois, École du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Rvd. A. Gauvreau, chapelain; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; S.A., G. Lajeunesse, 92 Bécarré; S.F., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Md.E., J. A. Marcoux, 268 St-Valier. Réunions, Salle Moisan, rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., Jean Patoiné, 250 St-Joseph; Prés., J. A. Marier, 286 du Roi; S.A., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; S.F., J. Cloutier, 1 St-Simon; Md.E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G. et S.F., J. T. Mollier; Prés., H. Lalonde; S.A. Emery Laberge; Md.E. Victor Bourgeois. Assemblées, dernier dimanche, à l'École du Village.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A. W. Filon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Oypphot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, offi e du Substitut.

No 25—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charretier; Prés. T. Édinger; S.A., F. P. Bédard; S.F., Jos. Thibaudeau; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; S.A., E. S. Mathieu; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredi, chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb.P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Descoites; Md.E., A. E. Lecavallier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11h hrs s. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., F. Lambert, 90 Désery; Prés., J. H. Garceau, 166 Désery; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., C. Dignard, 31 Hudson; Md.E., J. H. Garceau, 166 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle du Collège.

No 30—CERCLE MASCOCHE, Co L'Assomption

Prés. Hon. Révd. L. J. Lauzon, curé; Sb.P.G., J. O. Poitras, Prés., J. I. Brien; S.A., J. P. Lamarche; S.F., Arth. Vaillancourt; Md.E., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois. Bureau Dr Poitras.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., Révd. A. Desaulniers, ptré; 2e Prés. Hon., Révd. C. F. Baillargeon; Sb.P.G., G. P. Nadeau; Prés., North. Nolin; S.A., et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; Md.E., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb.P.G., Nap. St-Amour; Prés., Denis Martin; S.A., H. C. St-Amour; S.F., Alb. Dauth, Md.E., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Ph. Préfontaine; Prés., God. Leduc; S.A., S. Thibaudeau; S.F., Henri Lefebvre; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., Jos. Godin; Prés., A. B. Baron; S.A., Cleo. Laporte; S.F., M. Jodoin; Md.E., Dr H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; S.A., H. Fortin; S.F., J. B. E. Gervais; Md.E., C. C. Tétrauit. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 39—CERCLE MASKINONGÉ, Maskinongé

Sb.P.G., J. B. E. Magnan; Prés., L. G. A. Saucier; S.A., Jos. Lemyre; S.F., J. A. Deléglise; Md.E., J. F. Caron. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa

Sb.P.G., H. Bourassa; Prés., L. N. Desjardins; S.A., J. H. A. Lauzon; S.F., A. S. Iauzon; Md.E., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G. Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., H. Duhamel; S.F., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; Prés., Anatole Lachapelle, 174 St-Denis; S.A., H. Paquet, 154 Bullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Letitia, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb.P.G., L. M. P. Bérard, 65 Cherrier; Prés., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; S.A., Emile Dumont, 702 Amherst; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berri.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay

Sb.P.G., Ed. McGowan; Prés., I. Laberge; S.A., A. McGowan; S.F., H. Prudhomme; Md.E., T. A. Demera. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., Henri Merrier; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F., D. Chicoine; Md.E., Omer Ledou. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.